



L'INRE lance son premier appel à projets 2018 dans le domaine de l'éducation

L'appel est ouvert jusqu'au 28 décembre 2017

L'Institut National de Recherche en Education (INRE), créé par le décret exécutif n° 96-72 du 27 janvier 1996, est érigé en établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) à vocation sectorielle conformément au Décret exécutif n°16-151 du 23 mai 2016. Il est chargé de :

- ✓ réaliser les programmes de recherche scientifique et de développement technologique dans le domaine de l'éducation, la pédagogie et la didactique ;
- ✓ promouvoir des recherches sur la relation entre l'environnement socio - culturel et économique du pays et le système éducatif ;
- ✓ entreprendre des recherches comparées sur les systèmes éducatifs;
- ✓ Mener des recherches sur la gouvernance du système éducatif ;
- ✓ Evaluer et analyser le rendement du système de formation et les programmes d'enseignement ;
- ✓ rénover les moyens didactiques et les supports pédagogiques d'intervention en éducation.

A ce titre, l'INRE lance son premier appel à projet au titre de l'année 2018. Les chercheurs et les enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat, porteurs de projets, peuvent postuler aux projets de recherche visant à soutenir la recherche dans le domaine de :

1. L'école et son environnement
2. La gouvernance éducative
3. L'enseignement, la didactique des disciplines et de l'innovation pédagogique.

Soumission de projet

Toute proposition de projet de recherche doit répondre aux critères suivants :

1- Conditions de recevabilité

- Toute proposition de projet doit s'inscrire dans l'un des domaines de recherche sus cités
- Tout projet soumis doit impérativement mettre en relief les points du canevas de présentation de projet de recherche version **arabe** ou **français**,
- Le projet est soumis par équipe de 3 à 6 chercheurs (chef de projet compris),
- Le chef du projet doit être au minimum Maître de recherche ou Maître de conférences.

2- Délais et dépôt

- Le dernier délai de dépôt pour la première session 2018 est fixé au **jeudi 28 décembre 2017**,
- Le projet doit être envoyé en version Word à l'adresse : inre.projets@inre.dz, et à déposer en version imprimée à l'INRE, Service de suivi de projets de la recherche et de la formation par la recherche sis BP. 193, El Achour - Alger.